|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | **Organisation météorologique mondiale****COMMISSION DES OBSERVATIONS,** **DES INFRASTRUCTURES ET DES SYSTÈMES D’INFORMATION****Deuxième session**24-28 octobre 2022, Genève | **INFCOM-2/Doc. 8** |
| Présenté par:Président de laCommission 23.IX.2022**VERSION 1** |

**POINT 8 DE L’ORDRE DU JOUR: DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS**

# DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

|  |
| --- |
| **rÉsumÉ** |
| **Document présenté par:** Président de la Commission**Objectifs stratégiques 2020-2023:** Objectifs 2.1, 2.2 et 2.3**Incidences financières et administratives:** Dans les limites prévues dans le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2020-2023, avec prise en compte dans le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2024-2027.**Principaux responsables de la mise en œuvre:** INFCOM, en consultations avec le Groupe d’experts pour le développement des capacités et les conseils régionaux**Calendrier:** 2022-2024**Mesure attendue:** Examiner et adopter le [projet de décision 8/1 (INFCOM-2)](#_Projet_de_décision) |

**PROJET DE DÉCISION**

## Projet de décision 8/1 (INFCOM-2)

**Développement des capacités**

**La Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information décide:**

(Référentiels de compétences)

1) De passer en revue les référentiels de compétences existants (tels que présentés dans le document [INFCOM-2/INF. 8, tableau A](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx)), en collaboration avec les bureaux régionaux, et d’établir un plan d’actualisation des référentiels existants et d’élaboration de nouveaux référentiels, selon qu’il convient, en coordination avec le Groupe d’experts pour le développement des capacités;

(Planification et exécution des activités de formation)

2) D’approuver le plan des activités de développement des capacités (tel que présenté dans le document [INFCOM-2/INF. 8, tableaux B et C](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx) et extrait du programme de travail de la Commission figurant dans le [projet de résolution 5.1/1 (INFCOM-2)](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/English/Forms/AllItems.aspx?RootFolder=%2FINFCOM%2D2%2FEnglish%2F1%2E%20DRAFTS%20FOR%20DISCUSSION&FolderCTID=0x012000DFD47F9206CDD640A4FDFBAA2EB0EF6E&View=%7BDBBC48FA%2DBEE2%2D4A94%2D8905%2DFBE98B87E342%7D)), et de prier son groupe de gestion de faciliter la mise en place de ces activités, en coordination avec le Groupe d’experts pour le développement des capacités et les groupes de travail régionaux, ainsi qu’avec l’appui des bureaux régionaux;

3) D'encourager les centres régionaux liés à l'INFCOM (par exemple, les centres régionaux du Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS), les centres régionaux d'instruments, les centres régionaux d'instruments maritimes et les centres principaux de mesure) à collaborer avec les centres régionaux de formation professionnelle, avec l’appui des bureaux régionaux, afin d’organiser des ateliers de formation en vue d’atteindre les buts à long terme et objectifs stratégiques de l’Organisation;

4) De collaborer avec les représentants de l'Initiative pour le Campus mondial de l'OMM afin de renforcer les possibilités en matière d'enseignement et de formation et de mobiliser les ressources correspondantes, et de développer des partenariats interinstitutionnels pour mettre en place des projets collaboratifs et partager des ressources;

5) D’améliorer l’utilisation des supports actuels de développement des capacités et de formation (tels qu’ils figurent dans le projet de tableau de bord du document INFCOM‑2/INF. 8, tableau D) ainsi que l’accès à ceux-ci, s’agissant notamment des contributions à la bibliothèque et au calendrier du Campus mondial de l'OMM;

6) D’étudier des moyens novateurs de mettre à disposition des supports dans des langues autres que l’anglais, y compris grâce à la traduction automatique;

(Mécanisme de coordination avec l’INFCOM)

7) De prier son groupe de gestion, en collaboration avec les bureaux régionaux, d’instaurer un mécanisme de coordination relatif aux activités de développement des capacités des groupes de l’INFCOM et de se servir de ce mécanisme pour former les experts de l’INFCOM moins expérimentés;

(Organisation de conférences techniques, avec partenariat public-privé)

8) De continuer d’organiser régulièrement, tous les deux ans, la Conférence technique de l’OMM sur les instruments et les méthodes d'observation météorologique et environnementale, laquelle représente une excellente occasion de favoriser la formation et le développement des capacités, y compris des partenariats mutuellement avantageux avec le secteur privé.

Voir le document [INFCOM-2/INF. 8](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx) pour de plus amples informations.

\_\_\_\_\_\_\_

Justification de la décision: Par sa [décision 9 (EC-73)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11193#page=558) – Recommandations du Groupe d’experts pour le développement des capacités, le Conseil exécutif a indiqué que la révision et la mise à jour des référentiels de compétences revenait au Groupe d’experts pour le développement des capacités, avec la contribution de l’INFCOM.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_